

de Jésus, et faire preuve envers lui d'une ingratitude sans nom ? n'est-ce pas manquer à l'obéissance filiale et empressée, dont tout bon prêtre doit être soucieux de faire preuve envers la sainte Eglise ? n'est-ce pas abandonner les âmes à la puissance du démon, et contribuer du même coup à augmenter cette corruption générale dont nous gémissons ? car, l'histoire est là pour nous le dire, c'est en diminuant la fréquence des communions, qu'on est parvenu à dissoudre la vigueur de la vie chrétienne : vivant moins de la vie de Jésus-Christ, on est retourné en réalité vers le paganisme dans les mœurs. Aussi, quel prêtre, soucieux du salut des âmes, ne comprendra l'importance du devoir qui lui est imposé " d'exhorter fréquemment et avec un zèle inlassable, *crebris admonitionibus multoque studio* (1) ", le peuple chrétien, à contracter la salutaire habitude de la communion fréquente et quotidienne : elle est en effet le plus sûr moyen d'éviter le péché mortel.

Et, en cela, prenons garde d'exclure les petits enfants et de retarder pour de futiles prétextes leur première union avec Jésus-Eucharistie. Car, " si l'enfant tarde à s'approcher de la sainte Table, s'il permet aux germes des vices de commencer à porter leurs fruits mauvais, si, pendant son innocence, il se laisse prendre dans les liens des péchés mortels, le voilà entré dans la voie du précipice et à la ruine ! Il se confessera, c'est vrai : mais comment refaire l'innocence perdue ? Comment extirper les habitudes vicieuses ? Comment guérir la perversion de l'esprit et du cœur contre laquelle la sainte communion fournissait un remède efficace ? Puis, la confession sera-t-elle sincère, sera-t-elle entière comme il faut qu'elle soit pour bien recevoir un si grand Sacrement ?... Pourtant Jésus-Christ aime les petits enfants et désire se trouver avec eux. Leur innocence, leur candeur ingénue lui est chère ! Pourquoi les éloigner de lui à cet âge auquel il pourrait verser dans leur cœur ses grâces en plus grande abondance et les fortifier d'avance contre les assauts des tentations ! Tels sont les dommages que l'on cause aux enfants en remettant à un âge plus avancé la première communion. On fait injure à Jésus-Christ ; souvent on

(1) Décret du 20 décembre 1905.